

Bertrand  
TRUTTMANN



Jean-Baptiste  
NICOLAS

Stéphanie  
MORICE

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

[constat@act94.com](mailto:constat@act94.com)

01.49.87.08.05

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



[www.kaliact.com](http://www.kaliact.com)

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

*Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009*

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE TROIS MAI  
DE 09H30 A 10h30**

A LA REQUETE DE :

La SOCIETE CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.259.850.270,00 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard Sébastopol - 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège,

Pour qui domicile est élu :

**Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE, Téléphone : 01.47.06.94.22, Vestiaire PC 150, Lequel se constitue et occupera pour lui sur les présentes poursuites de saisie immobilière.

▸ Qu'en vertu :

De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 3 décembre 2021 par la 3ème Chambre du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, signifié, définitif,

La requérante est créancière de :

**Monsieur Vincent Martial JOLY**, né le 9 Octobre 1982 é CRETEIL (94), célibataire, de nationalité française, demeurant 6 Allée des Perrières VILLENEUVE LE ROI (94)

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 7 mars 2024, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 6 Allée des Perrières VILLENEUVE LE ROI

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

*Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Commissaire de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,*

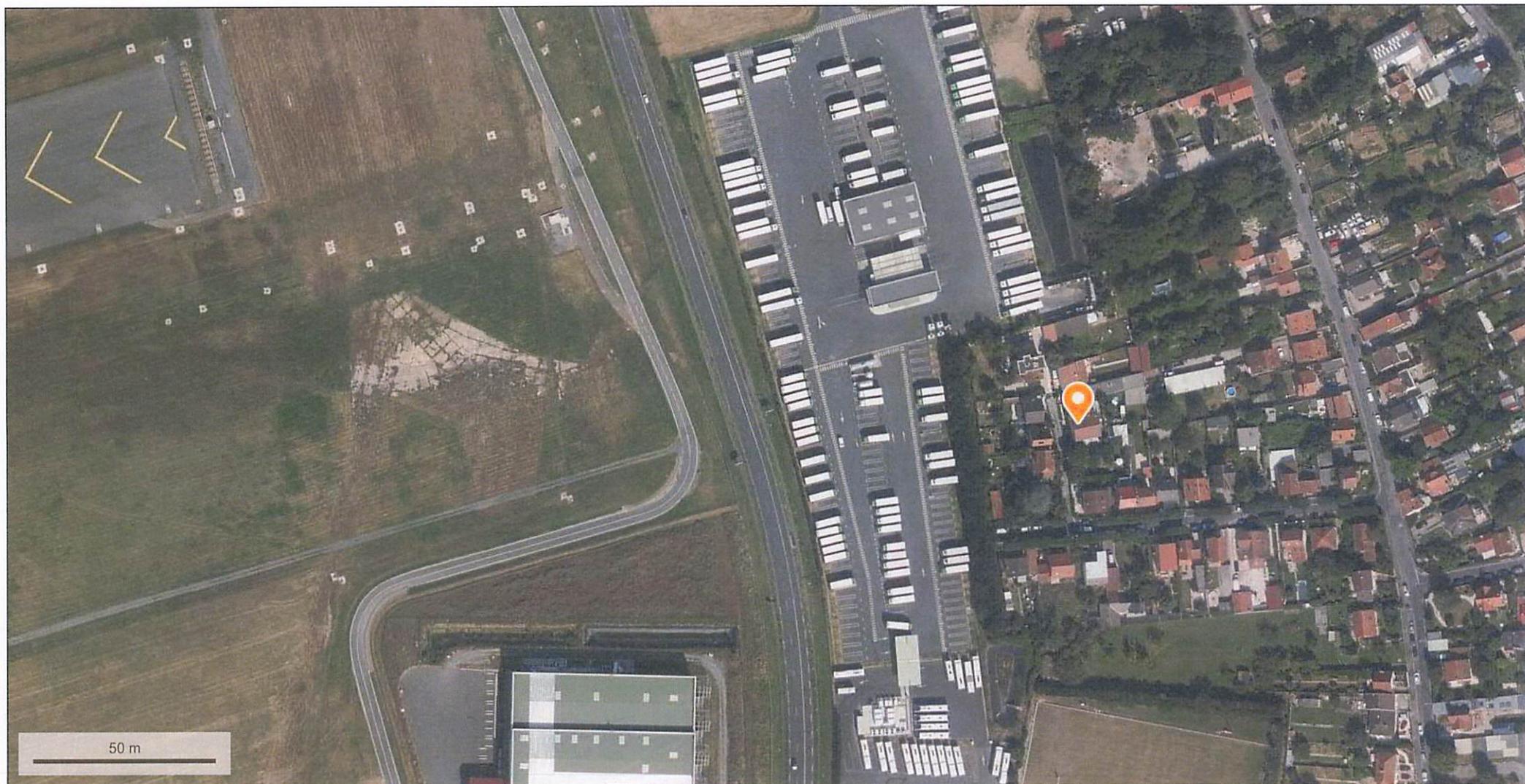
Me suis transporté ce jour sur place 6 Allée des Perrières VILLENEUVE LE ROI à 9H30 accompagné du serrurier, deux témoins et du géomètre.

La présence de ces personnes fut nécessaire du fait de l'absence de réaction de [REDACTED] à avis laissés dans sa boîte aux lettres, ainsi qu'à la lettre suivie n° 87500030920560, distribuée le 21 mars 2024

Sur place , après avoir frappé à la porte, personne ne répondant, je fais procéder à l'ouverture forcée de la porte.

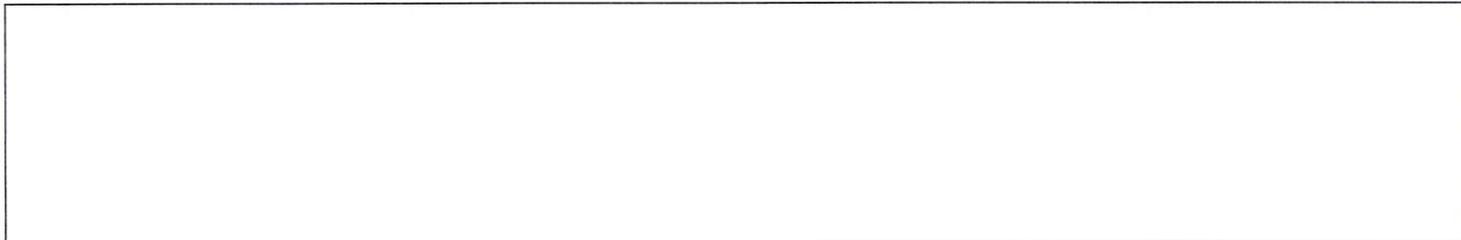
Il n'y a personne dans les lieux.

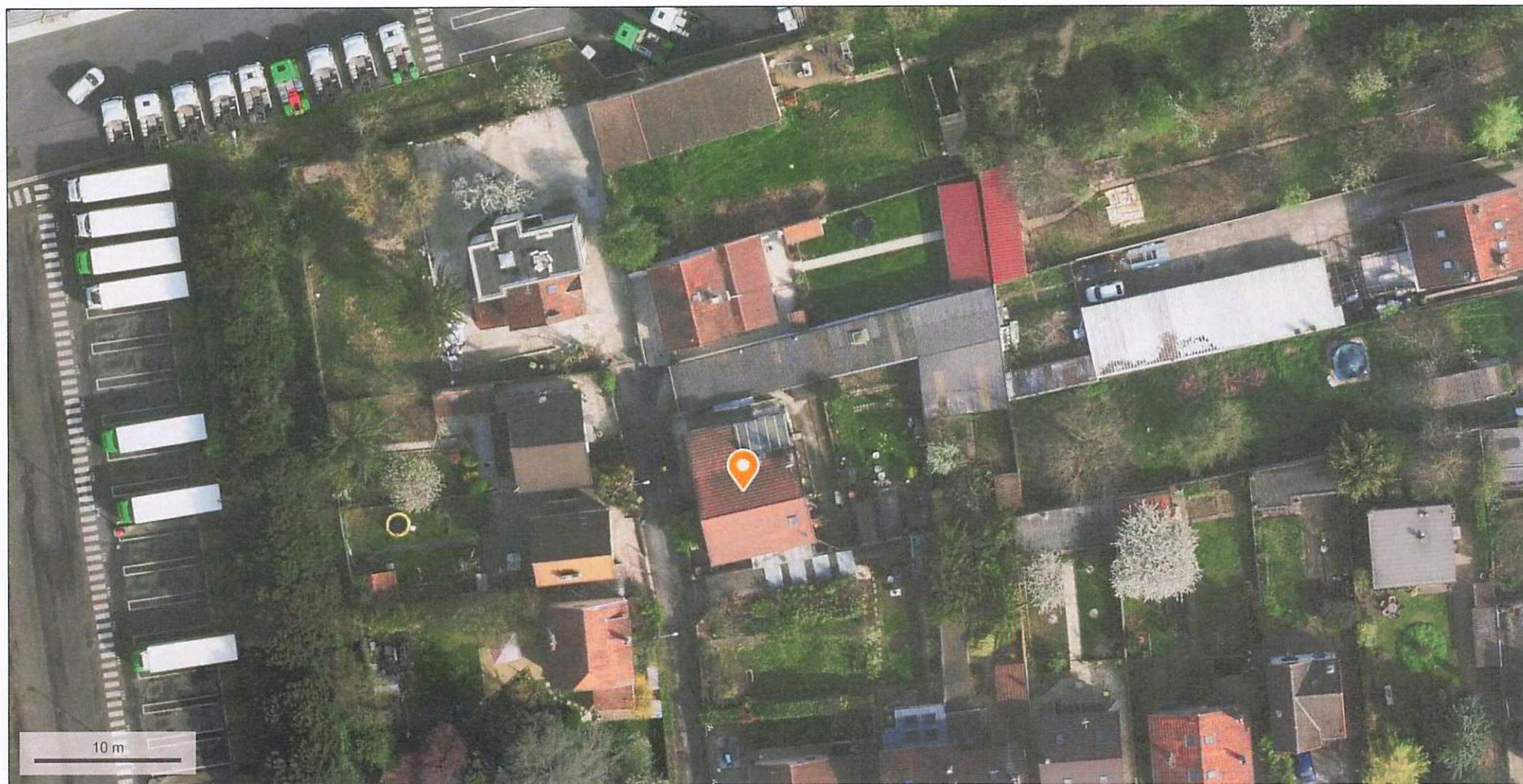
Où je procède aux constatations suivantes :



© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

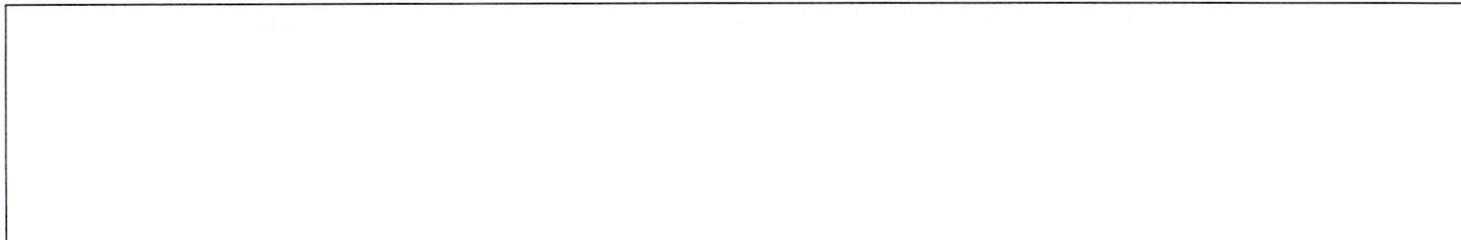
Longitude : 2° 24' 27" E  
Latitude : 48° 43' 37" N

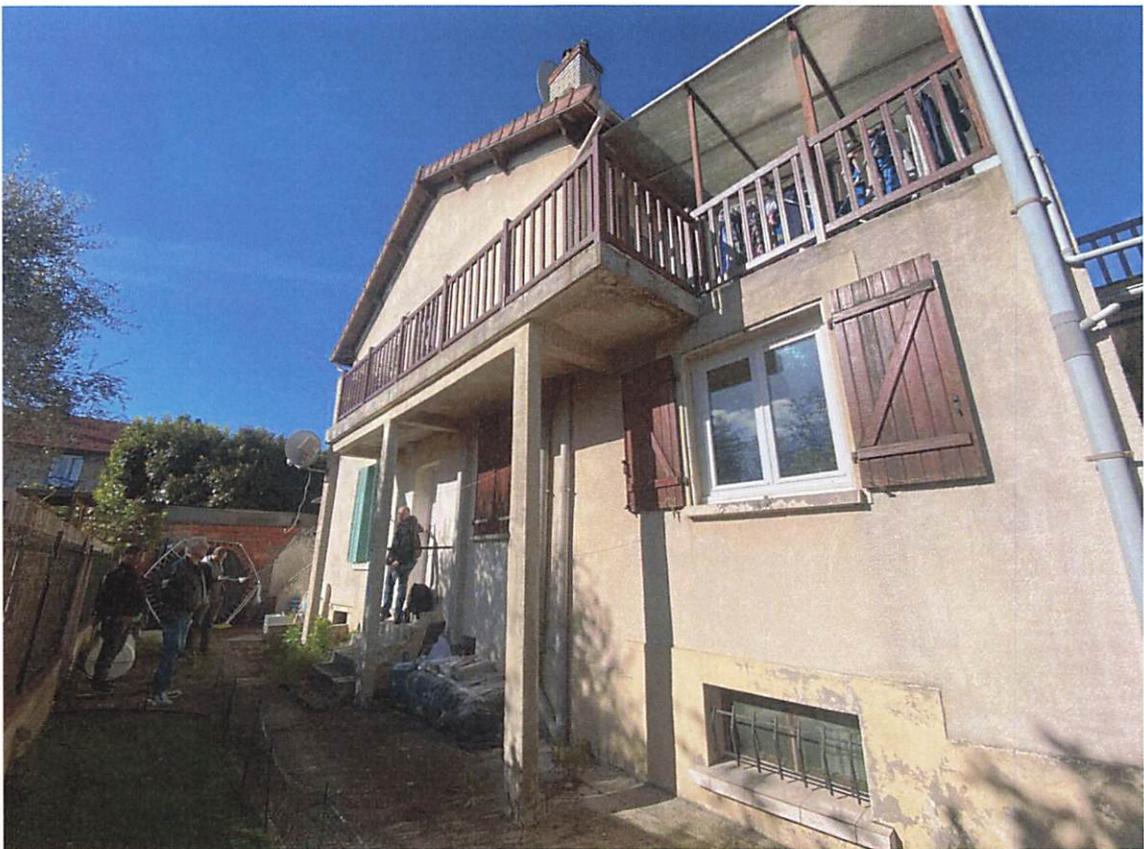




© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 24' 33" E  
Latitude : 48° 43' 37" N





# **DESCRIPTION DU BIEN**

## **DESIGNATION**

### **DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :**

Dans un ensemble immobilier sis à VILLENEUVE LE ROI (Val de Marne), 6 Allée des Pierrières, cadastré section AV numéro 374 pour une contenance de 456m<sup>2</sup>, ayant fait l'objet :

- d'un EDD-RCP reçu par Maître CASSAIGNES, Notaire à ARPAJON, le 2 Juin 1955, publié le 20 Ju.in 1955, volume 8705 n°4,
- ledit EDD-RCP ayant été purement et simplement annulé et remplacé par un acte de Maître GAYMARD, Notaire à VILLENEUVE LE ROI, du 4 Mars 1981, publié le 15 Avril 1981, volume 2916 n°14.

### **LE LOT 11 :**

Au rez-de-chaussée ayant accès par le jardin, escalier central, UN APPARTEMENT comprenant entrée, cuisine/séjour, salle de bains avec WC et une chambre.

Et les 148/ 1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

### **LE LOT 18 :**

Au sous-sol, UNE CAVE avec accès par l'escalier extérieur derrière l'immeuble et portant le n°3.

Et les 7/ 1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

### **DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :**

A cette adresse s'élève un immeuble d'un étage sur rez de chaussée, surélevé.  
On accède à l'appartement par l'arrière du bâtiment

### **OCCUPATION DES LIEUX :**

- Les lieux sont occupés 

### **L'appartement est composé :**

Une entrée/pièce, coin cuisine, chambre, wc, espace douche.

### **Lien Visite virtuelle**

<https://psi.gesthelp.eu:80/marzipano/truttmann/604187/>

## ENTREE/PIECE

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état d'usage,  
Les murs sont recouverts de peinture, en état d'entretien.  
Le plafond est recouvert de peinture, en état d'entretien

Cet espace est équipé :

- › D'une fenêtre PVC avec volet bois.
- › D'un éclairage plafonnier en mauvais état

## COIN - CUISINE

Face ouverte sur la pièce d'entrée :

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état d'usage,  
Les murs sont recouverts de peinture, en état d'entretien.  
Le plafond est recouvert d'enduit en état brut

Cet espace est équipé :

- › D'un évier en plastique encastré dans le plan de travail, sur placard
- › D'un point lumineux au plafond,
- › D'un plan de travail en « L » reposant sur un placard, avec son extrémité formant la séparation avec la pièce principale.

## WC

Porte gauche

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,  
Les murs est recouvert de carrelage en bon état d'usage,  
Le plafond est recouvert d'enduit en état brut .

Cette pièce est équipée :

- › D'un point lumineux plafonnier en mauvais état
- › D'une cuvette WC avec chasse d'eau dossier,
- › D'un ballon d'eau chaude Ariston
- › D'un lave main d'angle,
- › D'une installation pour machine à laver

## CHAMBRE

### Porte face

Le sol est recouvert d'un parquet en état d'entretien,  
Les murs est recouvert de peinture en mauvais état.  
Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état.

### Cet espace est équipé :

- › D'une fenêtre PVC avec volet,
- › D'un tableau de fusibles avec disjoncteur et compteur.
- › D'une cheminée condamnée

## COIN DOUCHE

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,  
Les murs est recouvert de carrelage en bon état d'usage.  
Le plafond est recouvert de panneaux de BA13 en état brut.

### Cet espace est équipé :

- › D'un système douche
- › D'un point lumineux plafonnier
- › D'une bouche d'aération







**Telles sont mes constatations.**

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Commissaire de Justice  
Bertrand TRUTTMANN .

